

Le Centre Jules-Léger : bref aperçu de 1979 à 2020

1979 : Le Centre Jules-Léger est créé et relève de la Faculté d'Éducation de l'Université d'Ottawa.

1986 : Le Ministère de l'Éducation élargit le mandat du Centre pour inclure des services et programmes à l'intention des enfants sourds et malentendants ainsi qu'à leurs parents.

1990 : Le Centre Jules-Léger compte dorénavant un programme en surdit .

1995 : La gestion du CJL est confi e   l'administration des  coles provinciales (*Provincial Schools Authority*).

2015 : Le Commissaire aux services en fran ais de l'Ontario publie un rapport d non ant le mod le de gouvernance du Centre Jules-L ger. « ... *la Cour Supr me du Canada a conclu,   plusieurs reprises, que la communaut  d'expression fran aise de l'Ontario poss de bel et bien un droit de gestion et de contr le sur les programmes et les  tablissements d' ducation en langue fran aise.* »

2017 : Le gouvernement de l'Ontario modifie la *Loi sur l' ducation* et cr e le Consortium Centre Jules-L ger (CCJL). Apr s avoir  t  report  plusieurs fois, le transfert de la gouvernance au Consortium est pr vu pour le 17 ao t 2020.

LE 17 AO T 2020 : Le CJL obtient ENFIN sa gouvernance francophone ! Il y a raison de c l brer cette date tant attendue par les parents, les  l ves, le personnel et tous les francophones de l'Ontario. BRAVO !